



COMPTE-RENDU COMMISSION HABILLEMENT

+ 26 novembre 2021 +



LE COMPTE RENDU A ÉTÉ RÉDIGÉ PAR BENOÎT ROULON,
SYLVIE LANSSADE ET FLORENT MATHIEU

La commission habillement s'est réunie le 9 novembre 2021 en présence de vos représentants ci-dessous :

- ➔ Florent MATHIEU (UNSA-SDIS33)
- ➔ Benoit ROULON (UNSA-SDIS33)
- ➔ David VERNOUX (UNSA-SDIS33)
- ➔ Gil ROBERT-ARNOUILH (SNSPP-PATS 33)
- ➔ Armand GORET (SUD SDIS 33)
- ➔ Sébastien AUDET (CFDT INTERCO33)



L'objectif de cette réunion était d'avoir une présentation par le GTL des évolutions normatives et réglementaires de l'habillement.

+ SÉANCE OUVERTE À 09H30 +

MARCHÉ INTERDÉPARTEMENTAL DES TENUES

Le SDIS 33 en partenariat avec 10 autres départements de la zone Centre Atlantique, effectue un appel d'offres pour un ensemble de 18 lots. Ces lots correspondent à l'ensemble de la dotation habillement à l'exception de la tenue EPI (veste et surpantalon) et de la tenue de sport.

Cet appel d'offre commun (environ 20% du marché français soit 31 millions d'euros) permet d'obtenir un avantage sur les négociations et assure la solidité des fournisseurs. Cette mutualisation permet également de

nombreux retours d'expérience des départements, notamment par la création de journées techniques régionales.

Des essais spécifiques ont été menés notamment vieillissement accéléré, lavages, usure quotidienne et utilisation opérationnelle afin d'objectiver les choix.

Chaque SDIS conserve cependant une autonomie pour le choix de certaines références et options (ex : visière de casque transparente ou non, ...).

Nous ne connaissons pas encore la liste des fournisseurs puisque les appels d'offres ne sont pas encore terminés. La réponse devrait être actée pour début 2022.

NOUVELLE CAGOULE DE FEU

Les représentants du GTL nous ont détaillé les caractéristiques de la future cagoule de feu.

Si le choix du modèle n'a pas encore été défini, il répondra aux nouveaux référentiels techniques sur la toxicité des fumées d'incendies.

La cagoule devient un EPI de catégorie 3 (risque mortel) et sera soumise à une traçabilité par le GTL. Elle enveloppera l'ensemble du crâne, le cou, les épaules et le haut du buste permettant ainsi une meilleure protection des voies aériennes supérieures.

Cette cagoule sera filtrante avec un niveau de protection complémentaire aux suies et aux particules notamment sur les feux d'espace naturel et lors des phases de déblais.



!! ATTENTION !!

De nombreux paramètres doivent encore être arbitrés (dotation, utilisation, etc.).

La cagoule ne remettra pas en cause le port du masque FFP3 sur les phases de déblais.

Le coût envisagé serait multiplié par 4 en comparaison du prix de nos cagoules actuelles.

Echéance envisagée : 2023

2021-11 : PRÉSENTATION DES DUERP ACTUALISÉS DES GTCO ET GTCE

Un des lots du marché comprend des références concernant des chaussants de type C (Bottes ou rangers incendie) mais également des chaussants de type A (VSAV, casernement).

Si l'arbitrage de la part de la direction s'avérait positif, le GTL serait en mesure de commander ces derniers chaussants pour 2022.

Nous espérons trouver un accord sur ce sujet crucial et nécessaire.

Si certains collègues présentent des lésions (tendons d'Achille, ...) en lien avec le port de rangers, le GTL possède une référence de substitution.

Pour pouvoir en bénéficier, les agents (tout statut confondu) doivent prendre contact avec le SSSM. Un rendez-vous médical sera fixé à l'agent dans le but de déterminer le niveau d'inconfort lié au port des rangers. A l'issue de cette visite, la prescription médicale est transmise au GTL pour une commande du modèle de substitution.

EN AUCUN CAS LES AGENTS NE DOIVENT CONTACTER DIRECTEMENT L'HABILLEMENT PUISQUE LA PRESCRIPTION MÉDICALE EST OBLIGATOIRE.

De plus, il n'y a pas de stock sur le modèle de substitution et il faut compter environ deux mois de délai.

NB : A ce jour, une vingtaine d'agents a pu bénéficier de cette dotation.

2021-14 : DOSSIER SUR LA RADIOPROTECTION

- La dotation des gilets de sauvetage des personnels SAV passent d'une dotation individuelle à une dotation collective. Ceci, dans le but de réduire le nombre de références et ainsi améliorer leur suivi.
- Suppression de la référence sweat-shirt. Celle-ci est remplacée par un pull de demi-saison.



QUESTIONS DIVERSES :

Question : Interrogation d'agents sur les dotations des équipes spécialisées et des formateurs incendie.

Réponse : Pour les spécialités et les formateurs incendie, les conseillers techniques et du GFOR sont les interlocuteurs directs avec le GTL. Il est donc demandé de remonter, toute question, remarque ou demande d'information par leur intermédiaire.

Q : Inefficacité du serrage des ceintures. Qu'est-il envisagé ?

R : Problème pris en compte. Le GTL se renseigne auprès du fournisseur.

Q : Pas de dotation en TSI pour les personnels double statut dans leur centre SPV. Problématique de transfert d'effets et de risque de perte.

R : Chaque agent est doté d'un sac de transport prévu à cet effet.

-> Nous proposons à l'Administration la création d'une dotation double statut avec un nombre d'effets réduits.

Q : Nous demandons la dotation d'un bonnet (référencement dans les 18 lots) pour les périodes hivernales en contrepartie de la suppression des deux casquettes, pour réduire le coût.

R : Demande prise en compte et sera soumise à l'arbitrage de la direction.

Q : Problème de remplacement d'EPI souillés par manque de tailles.

R : Le GTL est bien conscient du problème. Le groupement est toujours à la recherche d'EPI non renvoyés et restés dans les centres de secours. Nous invitons les agents ayant un double de leur EPI, à les renvoyer par messagerie pour permettre à tous d'en profiter.

Pour information : Le GTL a reçu récemment 700 vestes et pantalons ainsi qu'un reliquat de 202.

De plus, le GTL a reçu une grande quantité de pantalons mal étiquetés et a fait le choix d'employer les équipes de l'habillement pour faire correspondre les tailles avec l'étiquetage. Cette décision a permis de conserver la dotation pour éviter des retards supplémentaires. (Un grand merci aux agents pour le travail effectué); Cela a tout de même généré des retards dans le traitement habituel des demandes.

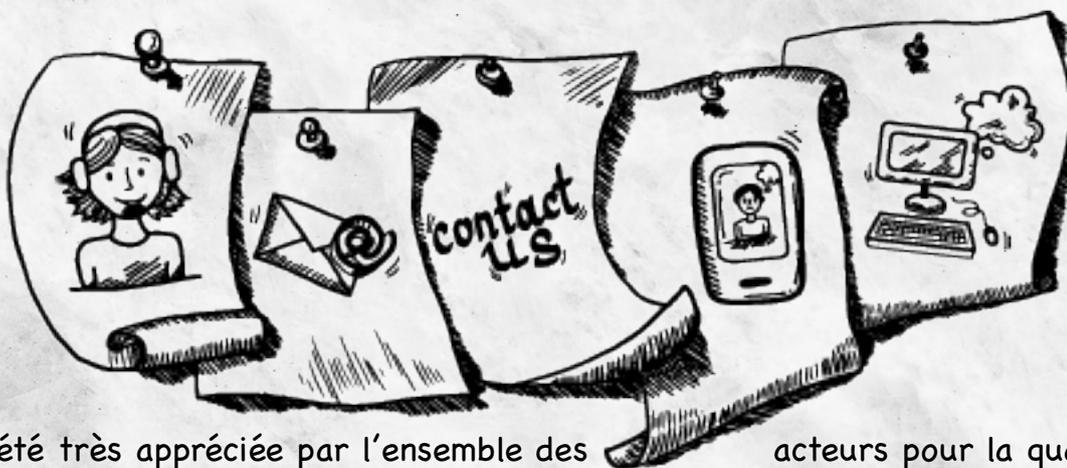
Q : Les agents du GTL demandent si il est possible de modifier leur dotation de huit polos épais, dont le port en période estivale génère un inconfort, en incluant des tee-shirts dans celle-ci.

R : Le GTL a pris en compte cette question et va adapté sa réponse de dotation après échange avec les agents.

Question hors cadre mais possible par la présence du GTL :

Possibilité d'intégration d'un ARI directement dans le siège du chef d'agrès FPT & FPTL suite aux recommandations des référentiels sur les feux de structures.

R : Le GTL a bien pris en compte cette notion. Malheureusement la disposition actuelle des cabines ne permet pas techniquement et sécuritairement cet équipement.



La réunion a été très appréciée par l'ensemble des acteurs pour la qualité des échanges.

Vos représentants restent à votre disposition pour toute remarque ou interrogation.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : sec.chsctsd33@gmail.com

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12H00

